

L'ordre de cesser les fouilles était, me dit-il, le résultat d'un malentendu de la part de M. Mocquard. Il avait cru que telle était l'intention de l'Empereur, comme il l'avait écrit au maréchal de Castellane; puis, le lendemain, il avait vu M. de Franqueville et lui avait fait écrire dans le même sens à l'ingénieur en chef de la Saône.

Recevant cet ordre du chef du Cabinet de l'Empereur, M. de Franqueville a pensé qu'il était d'accord avec moi et et n'avait pas cru devoir m'en parler, et le rapport de M. Cadot étant arrivé sur ces entrefaites, avait été classé dans les cartons des affaires à *non suivre*.

Maintenant, répéta M. Rouher, tout est arrangé; j'ai porté le rapport à l'Empereur; il en a pris connaissance et en a paru très satisfait: il est court et démontre que « c'est sur le plateau de Riottiers que César défit les Tigurins. » En conséquence, l'Empereur a ordonné que les fouilles suspendues fussent immédiatement et activement reprises.

Mais l'Empereur, me dit en terminant M. Rouher, craint qu'il y ait conflit et dissidence entre l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire, M. Thiollière, qui a refusé la dédicace de la Note de M. Cadot; il désire, en conséquence, que la pleine direction des fouilles soit remise entre vos mains, ce dont j'ai prévenu M. de Franqueville.

Je déclinai formellement cette proposition, en faisant observer à M. Rouher que M. Thiollière, ingénieur de grande valeur, était bien plus compétent que moi en ces matières, et que lui et M. Cadot, contrairement aux prévisions de l'Empereur, vivaient en parfaite intelligence comme de bons camarades. Le Ministre approuva mes raisons et se chargea de les faire agréer par l'Empereur.

Les explications qui venaient de m'être fournies ne me paraissaient pas suffisamment claires; mais ce fut en vain